

Image not found or type unknown



Évaluation meublant lors d'une succession

Par **Schiavi rene**, le **20/02/2017** à **15:57**

Bonjour

L'évaluation des meublants est elle obligatoire (2 Héritiers présents et d'accord)?

Un commissaire priseur est seul habilité à faire cet inventaire (si obligatoire)?

Enfin, dans ce cas de figure quels honoraires où émoluments pour le notaire ? (tarif fixe ou pourcentage de l'inventaire)?

Merci beaucoup

R Schiavi